

PAR COURRIEL

Montréal, le 15 mai 2017

Objet : Réponse – Demande N/D 1378715

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'information, reçue par courriel le 28 avril dernier.

En réponse à votre demande concernant les répertoires des notaires se trouvant dans les collections de BAnQ, nous aimerions vous informer que l'ensemble des documents se trouvant sur des microfilms, depuis plusieurs années, est toujours accessible gratuitement dans nos différentes salles de consultation.

Par ailleurs, BAnQ a conclu en juin 2015 une entente avec l'entreprise Ancestry. Cette entente prévoit que cette dernière procédera à la numérisation de registres de notaires détenus par BAnQ et qu'elle bénéficiera d'une exclusivité pendant une période de cinq ans lui permettant de diffuser sur son site Web lesdits documents.

Il est important toutefois de préciser que ces documents numériques sont accessibles gratuitement dans les salles de consultation de BAnQ, et ce, à travers tout le Québec au bénéfice de l'ensemble des Québécois. Cette entente faite à la suite d'un appel d'intérêt publié dans le système public SEAO (le système d'appel d'offres du gouvernement du Québec) invitait les entreprises et les organismes intéressés à soumettre des propositions visant la numérisation et la commercialisation de documents d'archives.

De plus, à l'instar de plusieurs autres institutions, tel que Bibliothèque et Archives Canada, BAnQ donne accès gratuitement dans ses locaux à plusieurs bases de données généalogiques, dont celle d'Ancestry.

Pour ce qui est de votre question touchant au bénévolat, nous vous remercions de nous faire part de votre intérêt à contribuer à la réalisation de la mission de BAnQ. Cette dernière étant un organisme public, la contribution des bénévoles doit être analysée spécifiquement compte tenu des règles qui régissent son fonctionnement. De plus, dans ce cas-ci, ce projet nécessitait une expertise pointue et des équipements techniques que des bénévoles ne pouvaient pas détenir.

.../2

Concernant vos préoccupations à l'égard du respect de la protection des renseignements personnels, que nous partageons, j'aimerais vous informer qu'à la suite de votre suggestion, BAnQ a revu deux de ses affiches pour s'assurer que celles-ci rappelaient l'importance du respect de la confidentialité de ces données. Elles sont présentes dans nos salles de consultation au bénéfice de nos usagers qui consultent nos différentes ressources documentaires. Vous trouverez ci-joint les affiches en question.

En espérant vous avoir éclairé et avoir apporté des réponses à vos questions, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

La directrice de l'accès à l'information,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Isabelle Lafrance', is written over the printed name.

M^e Isabelle Lafrance, avocate

p.j. Affiches

Note aux usagers

Base de données, microformes et documents d'archives

Les œuvres protégées par le droit d'auteur peuvent être reproduites avec les appareils mis à votre disposition par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ou à l'aide de vos appareils personnels, dans les seuls cas où la reproduction est autorisée :

- i) soit par la Loi sur le droit d'auteur, pour une utilisation équitable ou s'il s'agit d'une exception prévue par la Loi;
- ii) soit par le titulaire du droit d'auteur;
- iii) soit par une entente visant une licence entre BAnQ et la société de gestion collective Copibec ou par un tarif, le cas échéant.

L'utilisation des appareils doit se faire dans le respect des obligations légales et des règlements auxquels sont soumis les usagers de BAnQ, notamment **au chapitre du droit d'auteur, du respect de la vie privée et de la protection des renseignements personnels.**

BAnQ décline toute responsabilité liée à un acte répréhensible ou à une omission de la part de l'utilisateur.

Note aux usagers

POSTE DESTINÉ À LA CONSULTATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES À ACCÈS RESTREINT

Ce poste n'est pas équipé de logiciels de bureautique, n'est relié à aucune imprimante, et ne permet ni la sauvegarde, ni le téléchargement, ni l'accès à Internet, sauf au portail de BAnQ.

L'utilisation de ce poste doit se faire dans le respect des obligations légales et des règlements auxquels sont soumis les usagers de BAnQ, notamment **au chapitre du droit d'auteur, du respect de la vie privée et de la protection des renseignements personnels.**

Pour plus d'information, veuillez vous adresser au personnel en salle ou consulter le portail de BAnQ, sous la rubrique Droit d'auteur.

